

LE POINT SUR LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES SERVICES CORRECTIONNELS AU CANADA

Question : Quels ont été les plus grands changements au niveau de la recherche dans le domaine des services correctionnels au Canada au cours des vingt dernières années?

Réponse : Au cours des deux dernières décennies, une quantité considérable de travaux de recherche ont été effectués dans le domaine des services correctionnels, dont les plus importants ont été réalisés dans les secteurs de l'évaluation et de la réadaptation des délinquants. Ces recherches ont eu des répercussions considérables sur l'élaboration des politiques et des pratiques appliquées dans les services correctionnels au Canada. Le rôle prépondérant qui est accordé à l'évaluation du risque et à la réadaptation est d'ailleurs évident dans la loi (la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*) ainsi que dans les stratégies d'évaluation et de traitement élaborées que le Service correctionnel du Canada a adoptées.

L'évaluation et la réadaptation des délinquants constituent le fondement de services correctionnels efficaces. Lorsque les risques que présentent les délinquants et leurs besoins sont bien évalués et que des programmes de traitement appropriés leur sont offerts, les délinquants, le personnel correctionnel et l'ensemble de la collectivité en bénéficient tous. Les travaux de

recherche sur l'évaluation du risque des délinquants ont pris beaucoup d'ampleur au Canada. De ces travaux sont ressorties un certain nombre d'échelles d'évaluation du risque fondées sur des données empiriques. Certaines des échelles de risque ne s'appuient sur une théorie et consistent pour la plupart dans des faits extraits de dossiers judiciaires, p. ex. l'Échelle d'information statistique sur la récidive ou échelle d'ISR. L'inconvénient des échelles de risque comme l'échelle d'ISR, c'est que les éléments sont *statiques* et ne peuvent donc pas donner d'indication au personnel correctionnel sur ce qui pourrait être changé pour réduire le niveau de risque que présente un délinquant. La mise au point d'instruments d'évaluation du risque *dynamiques* qui permettent de déterminer les domaines de besoins des délinquants liés à leur comportement criminel, comme l'Inventaire du niveau de service - révisé (INS-R) et l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité, représente un progrès considérable en ce qui a trait à l'évaluation des délinquants.

Les recherches dans l'évaluation de sous-groupes de délinquants ayant des besoins spéciaux sont à diverses étapes de développement. Ce n'est que tout récemment qu'a commencé la validation d'échelles d'évaluation du risque pour les délinquantes et les délinquants autochtones.

Par exemple, les modifications apportées au système de classification des risques et des besoins appliqué au Manitoba se sont avérées valides sur le plan prévisionnel pour les probationnaires autochtones, et le LSI-R s'est avéré valide sur le plan prévisionnel pour les délinquants autochtones et les délinquantes.

Des progrès considérables ont également été réalisés dans l'évaluation du risque que présentent les délinquants sexuels et ceux qui souffrent de troubles mentaux. Le Violence Risk Appraisal Guide (VRAG, guide d'évaluation du risque de violence) a donné des résultats impressionnants pour ce qui est de la validité des prévisions en matière de récidive avec violence chez les délinquants souffrant de troubles mentaux, et l'Échelle des variables historiques, cliniques et de gestion du risque (HCR-20) permet une intégration prometteuse des renseignements cliniques et actuariels. En ce qui concerne l'évaluation des délinquants sexuels, le Rapid Risk Assessment for Sexual Offense Recidivism (RRASOR, évaluation rapide du risque de récidive sexuelle) a été mis au point et d'autres travaux de recherche sur des facteurs de risque dynamiques sont en cours. L'échelle de psychopathie révisée (PCL-R) est devenue l'instrument standard pour le diagnostic d'une psychopathie. Elle a aussi donné des résultats impressionnants pour ce qui est de la validité des prévisions de comportement violent.

Il découle des recherches sur le traitement du comportement et le renforcement des aptitudes cognitives des délinquants que cette approche est maintenant la méthode

préférée pour le traitement des délinquants. Des examens de la documentation sur la réadaptation des délinquants, en particulier de l'incidence des interventions relevées dans une grande quantité d'études, permet de conclure que le traitement peut « marcher ». Les théories selon lesquelles le comportement criminel résulte d'un apprentissage fait dans un contexte social justifient les interventions au niveau du comportement et des aptitudes cognitives. De plus, cette conception théorique du comportement criminel intègre la théorie, d'une part, à l'évaluation et, d'autre part, au traitement. Les évaluations des programmes de traitement des délinquants ont fait ressortir davantage la pertinence d'une perspective d'apprentissage social du comportement criminel.

En dépit des progrès réalisés dans l'évaluation des délinquants, les instruments d'évaluation du risque actuels pourraient être améliorés pour qu'il y ait encore moins d'erreurs de classement. Il faudra faire d'autres recherches sur des instruments d'évaluation applicables aux délinquantes et aux délinquants autochtones. L'évaluation des facteurs de risque dynamiques constitue un lien important entre l'évaluation et la réadaptation efficace, et les chercheurs continuent d'étudier ce lien entre les divers contextes.

Source : Bonta, J. and Cormier, R.B. (1999). Corrections research in Canada: Impressive progress and promising prospects, Canadian Journal of Criminology / Revue canadienne de criminologie, 41, 235-247.

Pour de plus amples renseignements:
Robert B. Cormier, Ph.D.
Solliciteur général Canada
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Téléphone : (613) 991-2825
Télécopieur : (613) 990-8295

Courrier élect. : cormier@sgc.gc.ca

Également sur le site Internet de Solliciteur général Canada @<http://www.sgc.gc.ca>